Vigneux-sur-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Projets Patrimoniaux
Affaire suivie par :C. MOUCO

Vigneux-sur-Seine

DÉCISION N° 23.077
prise en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23
du Code général des collectivités territoriales

Gymnase M. Baquet - Fourniture et pose de 2 portes à la Française

Le Maire de Vigneux-sur-Seine,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 22.251 du 28 juin 2022 relative à la délégation au Maire de certaines compétences du Conseil municipal en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant la nécessité de procéder à la mise en place de deux portes au sein du gymnase M. Baquet 2 ;

Considérant qu'une consultation a été faites ;

Considérant qu'au vu des prix proposés, l'offre de la société LES COMPAGNONS METALLIERS BREUZARD est économiquement la plus avantageuse pour la commune ;

Considérant que la prestation commence à la signature du bon de commande de la société LES CAMPAGNONS METALLIERS, 67, rue Émile Zola B.P.307 – 91104 Corbeil-Essonnes cedex ;

D É C I D E :

- Article 1 : D'ACCEPTER et DE SIGNER un contrat avec la société LES COMPAGNONS METALLIERS BREUZARD, 67, rue Émile Zola B.P.307 – 91104 Corbeil-Essonnes cedex, qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour la fourniture et pose de deux portes au sein du gymnase M. Baquet, pour un montant global et forfaitaire de 14 947.00 € HT soit 17 936.40 € TTC.
- Article 2 : D'IMPUTER la dépense en résultant au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 09/04/2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219106572-20230409-23-077-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/04/2023
Affichage : 11/04/2023
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage

Par délégation du Conseil municipal,
Le Maire
Thomas CHAZAL

Signé numériquement le 09/04/2023

MAIRIE DE VIGNEUX-SUR-SEINE (Essonne)